



Paris, le Mercredi 4 janvier 2017

## Mise en place du conseil scientifique de l'Agence française pour la biodiversité

### Sur l'agence française pour la biodiversité :

- La **loi** pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a créé l'agence française pour la biodiversité=> promesse tenue !
- Avec la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte et l'accord de Paris, la France se dote d'un cadre complet, volontariste et le plus avancé en Europe et au-delà.
- Pour la 1<sup>ère</sup> fois dans l'histoire des négociations internationales sur le climat, ce cadre reconnaît le lien étroit entre **changement climatique et biodiversité**, à la fois en termes d'impact mais aussi comme solution d'atténuation et d'adaptation à la dérive du climat.
- L'agence française pour la biodiversité est **opérationnelle** depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 (décret publié le 27 décembre).
- L'agence sera la référence institutionnelle pour répondre à ces enjeux et venir en appui des politiques publiques de préservation et de reconquête de la biodiversité, de la qualité de l'eau et des milieux marins. Elle sera au **cœur de l'action**.
- L'agence ne fera pas tout, toute seule. Elle sera une agence cœur de réseaux, elle sera l'instrument du ministère pour la reconquête, elle mobilisera toutes les énergies dans cet objectif.

## Le conseil scientifique de l'agence inscrit dans la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages :

- Le Conseil scientifique de l'Agence française pour la biodiversité est placé auprès du conseil d'administration de l'Agence.
- Il comprend 22 membres (dont 2 du personnel de l'agence) nommés pour 4 ans.
- Compte tenu des richesses naturelles dans les outre-mer français, qui concentrent 80 % de la biodiversité nationale, j'ai souhaité une **proportion significative de spécialistes de la biodiversité ultramarine** dans le conseil scientifique (en pratique 1/3) (et aussi dans le conseil d'administration, cf. débat au Parlement en 1<sup>ère</sup> lecture).
- **Missions** (décret) :
  - ✓ assiste le conseil d'administration dans la définition de la politique scientifique de l'agence,
  - ✓ participe à l'évaluation des activités de recherche de l'agence,
  - ✓ fait le lien avec les conseils scientifiques des 10 parcs nationaux, rattachés à l'agence française pour la biodiversité,

## 3 critères pour guider mon choix (avec Barbara Pompili) des scientifiques :

- **l'excellence scientifique** : j'ai souhaité réunir au sein du conseil scientifique de l'agence française pour la biodiversité les meilleur(e)s chercheurs dans les différentes disciplines scientifiques à mobiliser pour réussir la reconquête de la biodiversité, de la qualité de l'eau et des milieux marins.
- **L'équilibre des domaines de recherche**, entre la biodiversité terrestre, la biodiversité aquatique et la biodiversité marine, dans le contexte du changement climatique.
- **L'équilibre entre les spécialités scientifiques** : la systématique, la biologie, l'écologie, les services écosystémiques, l'écotoxicologie, l'agronomie, l'océanologie, l'hydrologie, les sciences humaines et sociales, l'économie, etc.
- Publication de l'arrêté de nomination cette semaine.

Fonctionnement, Président, vice-président :

- Vous déterminerez vos règles de fonctionnement. Je suggère que vous constituiez un **petit groupe dynamique qui serve de « locomotive »** au conseil scientifique de l'agence française pour la biodiversité.
- J'ai décidé, avec Barbara Pompili, de nommer **Gilles BOEUF** comme Président du conseil scientifique. **Luc ABADIE**, qui était président du conseil scientifique de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, en sera le vice-président.

### Ce que j'attends de vous :

- Je compte sur votre **implication personnelle** pour assurer le succès de l'agence et accompagner sa montée en puissance.
- Je compte sur vous pour **être les ambassadeurs de l'Agence** : Le concept de biodiversité, est complexe. Aussi vous devez faire œuvre de pédagogie. Il vous reviendra d'expliquer la fragilité des milieux, la nécessité d'agir et les capacités dont nous disposons.
- Je souhaite que **toutes les disciplines scientifiques** aient leur place dans vos travaux. Vous aurez la possibilité d'inviter les chercheurs qu'il vous semble important d'associer à certains d'entre eux.
- Les sciences humaines et sociales ont sûrement un rôle clef à jouer pour aider l'agence à « infuser » la biodiversité dans les politiques et les comportements, dans les réflexes du quotidien, pour faire de chacun un acteur de la reconquête (citoyen, chef d'entreprise, enseignant, élu...).
- Le numérique doit aussi être pris en compte. Il accompagne la transition écologique et énergétique. Il est un instrument de l'innovation au bénéfice de la croissance verte (Green Tech).
- Pour une agence au cœur de la reconquête, je souhaite que son conseil scientifique soit tourné vers l'action. Vous le savez, la connaissance de la biodiversité reste parcellaire et inachevée. Or il faut la reconquérir avant même d'avoir achevé l'inventaire. C'est ce que j'attends de vous.

Retrouvez **le communiqué en ligne**

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31



**SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS  
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT**



Paris, le mardi 17 janvier 2017

## *Installation du Conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité*

---

**Ségolène Royal  
et  
Barbara Pompili**

**vous invitent à assister  
à la première partie de l'installation du Conseil d'administration  
de l'Agence française pour la biodiversité**

**Jeudi 19 janvier à 14h00**

**au ministère de l'Environnement – 244, Boulevard Saint-Germain, 75007 Paris**



**A cette occasion :**

**exposé « Des étoiles à la biodiversité »  
par Hubert Reeves, Président d'honneur de l'Agence  
présentation des orientations du Conseil scientifique  
par Gilles Bœuf, Président du Conseil**

**18h00 : Projection en avant-première  
du film *Clipperton* du National Geographic,  
en présence de l'explorateur Enric Sala**

**Merci de vous accréditer en indiquant votre numéro de carte de presse  
et en précisant si vous souhaitez assister :**

- à la première partie de l'installation du Conseil d'administration de l'AFB
  - à la projection du film *Clipperton* du National Geographic
    - aux deux séquences

**[secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr](mailto:secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr)**

**Retrouvez le communiqué en ligne**

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31



**SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS  
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT**



Paris, le jeudi 19 janvier 2017

## *Ségolène Royal propose Philippe Martin comme futur Président exécutif de l'Agence française pour la biodiversité*

---

Sur proposition de Ségolène Royal, le Conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité, dont le Président d'honneur Hubert Reeves a déjà été nommé par arrêté ministériel, a désigné Philippe Martin comme futur Président exécutif à l'issue des procédures prévues.

La Ministre de l'Environnement complètera cette présidence par deux vice-présidences, Françoise Gaill, coordinatrice de la Plateforme Océan et Climat et Ferdy Louisy, Président du Parc National de la Guadeloupe.

Retrouvez **le communiqué en ligne**

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31



Paris, le jeudi 19 janvier 2017

*La France à l'avant-garde avec l'Agence française  
pour la biodiversité en application de la loi  
pour la reconquête de la biodiversité,  
de la nature et des paysages*

Un an jour pour jour après la présentation du texte de loi par Ségolène Royal au Sénat le 19 janvier 2016, et de son vote à l'unanimité, Ségolène Royal et Barbara Pompili mettent en place l'Agence française pour la biodiversité, dont Hubert Reeves est le Président d'honneur.

Dans ce cadre, Ségolène Royal a donné un plan de travail immédiat à l'Agence française de la biodiversité :

**1. Généralisation des sciences participatives avec :**

- La création du portail 65 millions d'observateurs (à laquelle le ministère contribue à hauteur de 200 000 euros).
- Généralisation de l'offre de service de Vigie nature école pour toutes les écoles.
- Création de 8 nouvelles aires marines éducatives en 2017.
- Appui à la réalisation de 500 nouveaux Atlas de biodiversité communale (ABC), avec un objectif de 10 % des communes des TEPCV.

**2. Biodiversité marine, démarches exemplaires**

- Restauration d'un site Natura 2000 au large de Saint-Raphaël par l'enlèvement d'un récif artificiel en pneus immergés dégradés et sa reconstruction.

- Développement des mouillages écologiques dans les parcs naturels marins.
- Généralisation du dispositif d'évitement des collisions entre les navires et les cétacés en Méditerranée.
- Recensement des Mammifères marins et autre Mégafaune pélagique par Observation Aérienne aux Antilles (programme REMMOA).

### **3. Soutien au plan France Terre de pollinisateurs**

- Publication aujourd'hui du Guide communal Zéro pesticide et campagne nationale « Terre saine » du ministère.
- Expertise sur les alternatives aux pesticides, dont les néonicotinoïdes, pour permettre d'accélérer leur mise sur le marché.
- Mise en place d'un réseau de référence sur le lien entre le climat et la biodiversité grâce aux programmes des parcs nationaux : « lacs sentinelles » et « alpages sentinelles ».

### **4. Lutte contre les pollutions de l'eau dans les zones de captage**

- Mise en place d'un centre de référence pour s'assurer de l'efficacité des actions. Ce centre mettra à disposition des élus, professionnels, associations et usagers l'expertise nécessaire.

### **5. Application de l'Accord de Paris sur le climat**

Ségolène Royal demande à l'agence de lui faire des propositions pour rapprocher les 3 conventions issues du Sommet de la Terre à Rio en 1992 (biodiversité, climat et lutte contre la désertification).

La Ministre a indiqué que l'agence sera associée aux grandes 2 initiatives internationales qu'elle a prise pour les semaines qui viennent :

- La conférence Méditerranée qui se tient à Paris le 23 février.
- La conférence des pays membres de la convention de Carthagène pour la protection de la mer des Caraïbes, accueillie par Ségolène Royal en Guyane du 13 au 17 mars.

**Avec un budget de 225 millions d'euros, l'Agence française pour la biodiversité est une première mondiale qui conforte le rôle leader de la France pour le climat et la biodiversité.**



**Ségolène Royal a également demandé à l'Agence française pour la biodiversité de travailler aux plans nationaux que le Ministère de l'Environnement a mis en place :**

- Zéro pesticide,
- Plan national santé environnement,
- Plan national d'actions France Terre de pollinisateurs,
- Plan Méditerranée, Stratégie nationale pour la mer et le littoral,
- Plan de reconquête et de gestion de la ressource en eau, en quantité et en qualité,
- Plan de reconquête des mangroves et des coraux,
- Plan d'action de lutte contre les sargasses dans les Antilles,
- Lutte contre le trafic des espèces menacées et interdiction du commerce de l'ivoire,
- Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte,
- Stratégie nationale contre les perturbateurs endocriniens,
- Relance de la stratégie nationale de la biodiversité.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de ces plans sur le site du Ministère de l'Environnement : [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

Retrouvez **le communiqué en ligne**

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31